**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 37 (1949)

**Heft:** 762

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266790

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

présentant l'Amérique latine. Chacune des vingt et une femmes qui s'y trouve est délé-

guée par son gouvernement.

— Les femmes américaines ont-elles conquis tous leurs droits?

- Malheureusement non. Aux Etats-Unis — Malheureusement non. Aux Etats-Unis, elles en ont beaucoup, mais non pas tous cependant. Quant à l'Amérique latine, sur les vingt états qui la composent, onze seulement ont accordé aux femmes les droits sociaux, économiques, civils et politiques, ce sont Cuba. l'Uruguay, le Brésil, Panama, le Vénézuela, le Guatemala, Salvador, l'Equateur, l'Argentine le Paublisse Deministrie at tout récomle Guatemaia, saivador, l'Eduateur, l'Argen-tine, la République Dominicaine et tout récem-ment le Chili. Dans les neuf autres états, les femmes n'ont pas même le droit de vote. — Et dans les onze premiers, les femmes, électrices, sont-elles aussi éligibles? — Oui ; certains de ces états ont d'ailleurs

des femmes qui sont députés ou sénateurs. Le Chili compte même une femme parmi ses ministres! Elle tient le rang d'ambassadeur en Hollande, ainsi d'ailleurs qu'une autre qui, elle, y a été nommée par Cuba.

— Comment menez-vous votre action féministe 2

féministe?

remmste?

— Surfout par des conférences : j'apprends aux femmes de nos pays ce qui a été fait en d'autres pays, et je leur indique ce qu'elles doivent réclamer pour obtenir l'égalité avec les hommes. Les femmes d'Amérique latine sont d'ailleurs extrêmement avancées au point de manufacturel paris il nous reste according. de vue culturel, mais il nous reste encore à

apprendre au point de vue organisation.

— Quelle a été votre action au sein de l'O.N.U.?

 Je siégeais à la Troisième Commission, celle qui a rédigé la Déclaration des droits de l'homme. Mais ma tâche n'a pas été facile... j'ai dù batailler pour arriver à ce que soit voté mon amendement en faveur des femmes, con-tenu dans le Préambule. D'ailleurs, voyez vous-même

Et miss Bernardino me tend la feuille « his-

Et miss Bernardino me tend la feuille « historique » sur laquelle figurent les votes des délégués. A ma grande stupeur, j'y lis trois « non », émanant de trois grandes nations réputées par ailleurs pour leur action sociale! — J'ai averti les pays dont les délégués avaient été compréhensifs à notre égard, afin que les femmes leur adressent un télégramme de remerciements, car ils l'avaient vraiment bien mérité! me dit Miss Bernardino en souriant.

souriant.

— Naturellement, toutes les déléguées à l'O.N.U. vous ont soutenue ?

PO.N.U. vous ont soutenue?

— Pas toujours, précisément... il m'a parfois été plus facile de convaincre les hommes que les femmes! Elles devraient cependant faire preuve de solidarité; songez qu'il existe certains pays où les femmes ne sont même pas citoyennes... Voici pourtant vingt ans que le Conseil international des femmes lutte de la conseil international des femmes lutte de la conseil conseil de de la conseil conseil conseil conseil de la conseil conseil de la conseil conseil de la conseil c pour obtenir l'égalité de droits pour les deux sexes, et nous n'abandonnerons pas la lutte

tant que justice ne nous aura pas été rendue.

— Puis-je vous demander comment vous est venue l'idée de défendre les droits des

femmes?

- Très simplement. J'avais quatorze ans — Très simplement. Javais quatorze ans lorsque j'ai perdu mes parents, et, toute jeune, j'ai dû travailler et lutter pour aider ma famille — ma jeune sœur a été la pre-mière femme professeur d'Université à Saint-Domingue. Après, j'ai continué, voilà tout... En bref, c'est pour éviter à d'autres les difficultés qu'elle a connues elle-même que Miss Bernardino s'est jetée dans la mêlée, attitude fort sympathique. Mais que se passe-til ? Elle fait une contre-offensive, et me voici, par surprise, interviewée à mon tour:

— J'aurais une ou deux questions à vous poser, moi aussi... Quels sont exactement les droits des Françaises ?

— Les Françaises ont de nombreux droits lorsun'elles sont célibataires, et les perdent

lorsqu'elles sont célibataires, et les perdent à peu près tous en se mariant... Il leur faut une procuration du mari pour tout acte fier, administratif, etc.

— Dans mon pays, en République Dominicaine, les femmes administrent elles-mêmes leurs affaires et leurs biens.

— En France, à ce point de vue-là, les femmes mariées sont en tutelle!

temmes mariees sont en tutelle!

Me sachant correspondante du Mouvement
féministe de Genève, Miss Bernardino me
demande maintenant pourquoi les femmes
suisses ne parviennent pas à obtenir le droit

— Parce que chaque fois qu'il y a consultation populaire — la dernière en date a eu lieu, je crois, à Soleure — les hommes opposent leur veto, privilège spécial des électeurs baltéfières. helvétiques.

La présidente du Comité interaméricain sourit sans contrainte; on na saurait trouver en elle la moindre trace de morgue, et bien en ente la monnare trace de morgue, et bien des Européennes compliquées pourraient pren-dre, auprès de cette Sud-Américaine, une le-çon de simplicité... Lorsque la Déclaration des droits de l'homme sera publiée, que nos lectrices n'oublient pas, en s'arrêtant dans le Préambule à cette petite phrase : « Dans l'éga-lité des droits des hommes et des femmes » que c'ast à la Femme américaine 48 m'elles que c'est à la Femme américaine 48 qu'elles doivent le rappel de leurs droits à la Tribune des Nations Unies. J.A.

Lettre d'Allemagne

...La jeune fille allemande ne veut plus être protégée de la même façon que jadis, elle a passé une école bien dure pendant la guerre et les années suivantes, qui l'ont rendue très indépendante. Déjà son éducation sous le ré-gime nazi était très différente de celle pratiquée antérieurement chez nous et de celle des pays à l'ouest, de nos jours. Les jeunes filles étaient élevées beaucoup plus librement, l'école tendait à les aliéner du toyer familier et en bien des cas elles furent portées à dénoncer même leur parents si ceux-ci n'étaient pas d'accord avec le régime. Au point de vue moral on leur prèchait que le suprême devoir de la femme était de faire cadeau au Führer d'un enfant, ou si possible de plusieurs, par quel moyen que ce soit. Les années d'école terminées elles étaient forcées de faire un an tiquée antérieurement chez nous et de celle terminées elles étaient forcées de faire un an de travail obligatoire, soit chez des paysans, soit dans des usines. Elles étaient hébergées dans des camps de travail sous une discipline militaire et constamment influencées par une propagande antire igieuse. Alors éclata la guerre. Femmes et jeunes filles furent enrôlées en grande quantité dans l'armée, soit comme téléphonistes, soit comme dactylos auprès des états-majors surtout dans les pays occupés, soit encore dans les usines d'arme-ments. Vers la fin de la guerre elles étaient même appelées à faire le service de combat-tantes au front, surtout dans, l'artillerie anti-driums. Taudic graches ampéed de l'Alliée aérienne. Tandis que les armées des Alliés ne faisaient pas de prisonniers féminins, les So-viets, par contre, n'hésitaient pas à déporter toutes les femmes capturées des armées ennetoutes les femmes capturées des armées ennemies et à les soumettre aux travaux forcés
dans les mines de la Sibérie. On estime qu'encore 20.000 de ces pauvres créatures souffrent dans ces enfers lointains sans aucune
possibilité de communication avec leur famille et il est certain que la plupart d'elles
ne reviendront plus jamais. Malheureusement
tous les essais de la part de nos organisations
pour adoucir leur triste sort n'ent abouti à
rien jusqu'ici. rien jusqu'ici.

Il me paraît que, nous autres femmes alle-mandes, avons le devoir sacré de garantir à notre jeunesse féminine un sort plus digne pour l'avenir et un standard de vie conforme à celui des pays civilisés occidentaux. Il im-porte d'assurer leurs droits au point de vue: 1. du droit public; 2. du droit civil ainsi que, 3. du droit ouvrier. En ce qui concerne le droit public il a été déjà incontestablement établi depuis 1918, du moins en théorie, ce qui me dispense d'en parler ici. Force nous est, de transformer cette théorie pleinement

Concernant le droit civil nous visons à une réforme du droit conjugal et à l'introduction d'une loi réglant les droits sur les biens acquis pendant le mariage (Zugewinstgemeinschaft). En cas de divorce ces biens devront être par-tagés entre les époux.

La loi ouvrière devra garantir l'égalité des La foi ouvriere devra garantir l'egaille des droits du travail pour les deux sexes, mêmes salaires pour le même travail et la même efficacité. Hommes et femmes sont égaux devant la loi, le travail de la ménagère au sein de la famille devra être considéré comme travail en faire le f vail professionel et égal à n'importe quel autre travail masculin.

Il va sans dire que nous luttons pour que le travail féminin s'adapte à la capacité physique, c'est-à-dire qu'il se fasse dans des con-ditions spéciales. Il est inadmissible qu'une femme soit employée dans les mines ou pendant la nuit ou dans les durs travaux du bâtiment, car le but essentiel est d'assurer la santé de toute la nation... M. v. K.

DE-CI, DE-LA

Aux élections municipales de Berlin, en novembre, le 80 % des électeurs ont voté, tandis que le 90 % des électrices sont allées aux urnes. Qui dira que les femmes s'intéressent moins que politique? les hommes à

Le Gouvernement de l'Inde interdit aux Le Gouvernement de l'Inde interdit aux femmes de travailler sous terre, par conséquent dans les mines. Toutes les femmes ne sont pas satisfaites de cette sollicitude à leur égard. Elles demandent qu'aucune ne soit containte de le faire, mais que celles qui sont robustes ne soient pas écartées de ce travail, et alles le désinent. si elles le désirent.

Catho'ic Citizen

A l'Assemblée constituante de l'Allemagne occidentale, à Bonn, une motion des démo-crates-chrétiens, a proposé : les hommes et les femmes doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs.

On annonce le décès, en Angleterre, de Mme Flora Drummond, qui aux côtés de Mrs Pankhurst, participa aux campagnes hé-roïques des suffragettes, il y a une qua-rantaine d'années. Elle fut de celles qui su-birent la détention et firent la grève de la faim.

Miss Anne Laughlin (USA) vient d'être nommée chef de la mission en Bulgarie du Fonds international de secours à l'enfance. International women's news.

Mlle Ch. J. van der Molen a été nommée professeur de droit international à l'Universtité d'Amsterdam. C'est la première femme qui occupera une chaire dans cette université. Bulletin du conseil international des femmes.

Mme Lobsiger-Dellenbach sous-directrice du Musée d'Ethnographie de Genève, vient de rentrer d'un voyage d'études parmi les tribus du Sahara; elle a étudié notamment les tech-niques primitives des métiers féminins.

Le grand prix de Rome de musique a été attribué, cette année à une femme : Mlle Odette Garty (France).

\* \* \* \*

Une jeune fille de Sydney, Dr Joan Redschaw a été nommée médecin assistant sur un navire. C'est la première femme occupant un tel poste, elle est spécialiste pour les enfants.

courses internationales féminines de Aux courses internationales reminines de Grindelwald, Kerttu Pekkonen (Finlande) est gagnante de la course de fond, Celina Seghi (Italie), du slalom, Erika Mahringer (Au-triche), du combiné alpin.

Les femmes dans les commissions.

Les femmes dans les commissions.

Le Grand Conseil genevois a réélu membres de la conférence scolaire, Mesdames J. Droin, M. Ducommun, Ch. Rosselet et Werner-Lachenal. Cette conférence créée en 1947, s'est réunie trois fois en dix-huit mois, elle a discuté entr'autres de l'âge d'admission dans les écoles ; plusieurs membres ont suggéré des sujets à étudier par la conférence, notamment le recrutement du corps enseignant, l'enseignement moral et l'hygiène



# Femmes artistes

#### M<sup>me</sup> Machuca de Garcia

C'est une personnalité fort intéressante que Mme Lucia Machuca de Garcia qui a parlé au Lyceum, à Lausanne, le 28 janvier, au cours de la séance mensuelle du suffrage féminin. Tout d'abord parce qu'elle fait une carrière dans la diplomatie ; elle est attachée aux relations intellectuelles de la légation d'Argentine à Berne, et son ministre, S. E. M. Llambi, avait tenu à assister à la r´union. Très cultivés Mme Machuca de Garcia a

M. Llambi, avait tenu à assister à la réunion.
Très cultivée, Mme Machuca de Garcia a
étudié spécialement le folklore de son pays
et, comme elle est musicienne, l'influence
de ce folklore sur la musique argentine. C'est
une pianiste remarquable chez qui l'on retrouve le toucher délicat et la clarté du jeu
de son maître Philip; elle a travaillé le clavecin avec W. Landowska. Elle connaît l'art
tille l'est feneries l'est bellechies elle vecin avec W. Landowska. Elle connait l'art italien, l'art français, l'art hollandais; elle a voyagé un peu partout et fait treize fois la traversée Europe-Argentine en avion. Elle est élégante, jeune — et cependant elle avoue un fils de 24 ans! — et spirituelle. L'entendre parler de choses qu'elle connaît à fond est un plaisir, et l'antendre joure, commentant un plaisir et l'entendre jouer, commentant ainsi par la musique ce qu'elle vient d'af-firmer, est un délice.

Le folklore argentin date du XIXme siècle ; il est urbain ou campagnard; il s'attache aux jeux, aux danses, aux rites. Ses origines re-montent à l'occupation espagnole et la musique populaire est fortement influencée par la musique péruvienne. Ce folklore est vi-vant chez les gauchos chez qui l'étranger est reçu comme un ami; pour l'hôte, on fait la recu comme un anti ; pour intoie, oi fait la veillée, soirée remplie par des chants, des improvisions sur la guitare, auxquelles répondent d'autres gauchos, improvisations lyriques aussi. Lorsque meurt un vieux gaucho, c'est une bibliotaèque de souvenirs, de traditions, de musique populaire, de poésie populaire qui dispara t.

Toute la musique argentine est imprégnée Toute la musique argentine est impregnet de cette vie populaire; elle évoque les grands espaces, la montagne et son atmosphère légère, le soleil sur la pampas. Mme Machuca de Garcia en a donné de beaux exemples au piano en interprétant des œuvres de Wilde Garcia en a donné de beaux exemples au piano en interprétant des œuvres de Williams, de Ginestra, les plus modernes des compositeurs argentins, de Siciliani, du musicien indien Atahualpa Yupanghi; elle a enthousiasmé son auditoire avec le pericon, la danse nationale qui entra ne dans son rythme endiablé tous les danseurs, et a dû le jouer deux

Au début de son exposé, Mme Machuca de Garcia a rendu un vibrant hommage à la première dame d'Argentine, la présidente Peron, qui avec courage, intelligence et persévérance, tutte pour les droits de la femme dans son pays et s'efforce d'assurer à chacun une vie plus facile et un avenir sans soucis.

Après la conférence, le ministre d'Argen-tine, la conférencière et son mari, Mlle Quinche et le comité du Suffrage, furent reçus, au cours d'une charmante réception improvisée, dans la grande bibliothèque cir-culante de Mlle R. Courvoisier, rédactrice à La Gazette de Lausanne, qui a eu la bonne idée de recommander au groupe lausannois la causerie de Mme Machuca de Garcia.

N.B. — Il va sans dire qu'en Suisse, la « carrière » est fermée aux femmes ; elles ne peuvent pas même être attachées sociales, peuvent pas même être attachées sociales, bien que le travail social soit essentiellement du travail féminin. Mlle Quinche a rappelé que lorsqu'une juriste spécialement compó-tente posa sa candidature à un poste d'atta-ché social, on lui offrit un poste de dactylo-graphe, si elle voulait bien passer un diplôme de dactylographe...

#### Une sculptrice

Les femmes sont rares qui se distinguent dans la sculpture, art difficile entre tous. Nous avons déjà parlé du grand talent et des succès de Mlle Marguerite-Anne de Blonay, une Vaudoise qui a fait sa carrière en France et qui est fixée à Rabat depuis 1934. Mlle de Blonay a exposé deux fois à Lausanne, où l'on a beaucoup apprécié ses œuvres, inspirées par le Maroc et la terre africaine. Mlle de Blonay vient d'être nommée à l'unanimité membre correspondant étranger de l'Académie des sciences coloniales à Paris, pour la valeur ethnographique et artistique de

pour la valeur ethnographique et artistique de la mission qu'elle vient d'accomplir au Ca-meroun et en Guinée. Seule souvent, parfois accompagnée d'un mécanicien, Mile de Blonay a fait un long voyage au centre de l'Afrique conduisant sa camionnette - une ambulance militaire francaise transformee — au cours de l'inver 1947-1948; elle a rapporté de son voyage de délicieuses aquarelles, à la fois œuvres d'art et documents ethnographiques, types de griots, de danseurs, de danseuses, de guer-riers, ainsi que des modelages qui lui ont permis d'exécuter de nombreuses sculptures récemment exposées à Rabat, à Lyon et à Paris

Paris.

Cette distinction accordée à une artiste vaudoise de grand talent récompense aussi une
femme vaillante et courageuse, qui a donné
de nombreuses preuves d'un cran peu

## Union des Femmes (Genève)

Le 13 janvier, Mme Gustave Hentsch entraina les membres de l'Union dans un voyage à travers la Hollande 1948 et l'illusion était complète, puisqu'il s'agissait d'un film commenté où les paysages caractéristiques des Pays-Bas défilaient sous les yeux enchantés du public

Pays-Bas défilaient sous les yeux enchantés du public.
Séance beaucoup plus sévère le 24 janvier: aux dames de l'Union, s'étaient joints les membres de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, de l'Association genevoise des femmes universitaires et de « Pro Familia » pour écouter Me S. Ch. Horneffer parler de « L'avocat devant la question du diverce». L'orateur cependant sut allèger son suiet de mainte auecote, de maint épisode vorce. L'orateur cependant sut aueger son sujet de mainte anecdote, de maint épisode dramatique et apporter à un auditoire compact la sage expérience d'un homme droit et d'un cœur généreux.

A. W. G.

sexuelle (Mme Droin), l'activité manuelle et l'orientation professionnelle.

Mlle J. Mathil a été élue membre de la commission de surveillance de la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie.

A la commission de la fondation Carnegie, a la commission de la fondation Carnegge, le Conseil fédéral a nommé, à la place de Mme Martin-Lefort qui se retirait, Mme Dupuis, de Neuchâtel.

Mme Dr Sauvin, à Nyon, a été nommée membre de la commission scolaire de Nyon à la place de Mme Lina Pérusset, démis-

## Problèmes de la vie affective des enfants en internat '

Assistante depuis un an au Pavillon médico-pédagogique « Le Bercail » à Lausanne, Mlle de Rham connaît à fond son sujet; elle le vit jour après jour, on le sent. C'est donc de ses expériences personnelles dans ce pa-jillon d'observation fondé il y a dix ans par l'Hospice de l'enfance de Lausanne qu'elle va nous entretenir.

Un très court résumé de cet exposé instruc-tif, et émouyant fachera d'en fiver les points

tif et émouvant tâchera d'en fixer les points essentiels, mais sans pouvoir citer aucun des cas décrits.

cas décrits.

Pour des enfants angoissés par un sentiment de culpabilité, l'accueil qu'on leur fait dans l'institution est de la plus haute importance : on s'aperçoit plus tard, que cette impression demeure en eux très vive.

L'attitude des jeunes internés varie d'un sujet à un autre : indifférence passive, agressivité, flatterie, mais chez tous il y a au fond un sentiment commun : l'angoisse. Parfois renvoyés d'institut en institut parce qu'intolérables, ils se rappelleront toute leur vie l'arrables, ils se rappelleront toute leur vie l'ar-rivée dans celui où on a le mieux su les

Tous les quinze jours, on voit les familles ; s'il s'agit d'orphelins, on leur cherche une

Selon les cas, l'isolement peut-être salutaire, mais avec le lien constitué par les éducatices. Il est bon que la maison d'éducation qui, évidemment, a besoin de certaines règles, ne sévère sans toutefois admettre

soit pas trop sév Certains enfants se créent une famille ima-ginaire dans laquelle ils vivent; ils ne sont

gnaire dans aquene ns vveni; is ne som présents dans la vie réelle que physiquement. On remarque chez d'autres une attitude autopunitive qui, parfois, rend l'action, difficile. Qu'on leur annonce une joie, ils la

refusent.

Le départ d'un enfant de l'institution est souvent pour lui un sujet d'angoisse. Il faut l'y préparer, et ici les jeux dramatiques,

<sup>1</sup> Travail présenté par Mile Jeanne de Rham, di-plômée de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève à l'Assemblée générale de cette Ecole, le 29 novem-bre, et dont le manque d'espace, nous empêche de donner ici un compte-rendu.

qui font partie des méthodes employées, sont très utiles ; il faudra faire entrevoir à celui qui s'en va la possibilité de revenir, le préparer à son nouveau milieu, et que le voyage soit comme une fête.

soit comme une fête.

En conclusion, ce qui frappe le plus chez l'enfant difficile, c'est sa soif inextinguible d'affection et de sympathie.

Les enfants envoyés au Pavillon d'observation créé il y a dix ans par l'Hospice de l'enfance à Lausanne viennent en général de l'assistance publique et parfois d'œuvres privées. Ils sont nourris, blanchis, administrés par cet hospice. par cet hospice.

# XXII<sup>me</sup> Journée des Femmes vaudoises

Jeudi 17 février 1949

(au Comptoir Suisse à 10 h. 15) Allocution de M. le Président du Conseil d'Etat, Paul Chaudet.

Elite et démocratie, par M. Pilet-Golaz, ancien conseiller fédéral.

14 h. 15, reprise de séance.

L'agriculture suisse et l'économie natio-nale, par M. F. Porchet, président de l'Union suisse des paysans.

## Les Organisations féminines et les Nations Unies

(Suite et fin)

Cette conférence a été publiée sous forme de brochure, elle est en vente, au prix de 20 cts. l'exemplare, à la rédaction du Mou-vement Féministe, prix réduit à partir de 25 exemplaires.

M. Yates, secrétaire du Conseil Economique et Social parla de l'utilité qu'ont pour les N.U. les O.N.G. et M. Rostow brossa un vaste ta-bleau de la situation économique de l'Europe. L'œuvre de secours entreprise en faveur de l'Enfance ne fut pas oubliée, et éveilla beau-

coup d'intérêt.

Pendant la Session du Conseil Economique rendant la Sesson du Consell Economique et Social qui se tint à Genève cet été, les facilités accordées aux organisations privées furent largement utilisées et de nombreux consultants, dont certains étaient venus des pays d'outre-mer, assistèrent avec assiduité aux séances du Conseil et des commissions qui se tenint insultations dans 2 alles Lie seances du Coiseil et des commissions qui se tenaient simultanément dans 3 salles. Un systère portaif d'écou'eurs permet d'enten-dre dans 4 langues différentes les discours ou interventions diverses des délégués. Ces langues sont l'anglais, le français, l'espagnol et le russe. Le maniement de l'appareil est très simple et permet de se déplacer dans un responda de mètres sans cesses d'écouter.

rayon de 40 mètres sans cesser d'écouter. Dans les salles de commissions qui ont été aménagées à Paris dans le Palais de Chail-

été aménagées à l'aris dars le Palais de Chail-lot, on peut aussi écouter du chino's.

Ainsi de toutes nouvelles perspectives s'ou-vrent aux organisations féminines quelles qu'elles soient. Comme associations rationa-les elles peuvent se rattacher à une organisa-tion internationale, et par l'intermédia re de cette dernière contribuer à l'énorme effort qui est présentement accompli pour établir

une paix durable et juste. Parmi ces organi-sations, le C.I.F. auquel nous sommes affi-liées depuis 44 ans, peut avec fierté juger de l'estime qu'il s'est acquis par soixante années de travail absolument désintéressé, inspiré par

lestime qu'il s'est acquis par soixante années de travail absolument désintéressé, inspiré par sa devise : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous même ». Parmi les millions de femmes qui le constituent se trouvent la grande majorité de celles qui jouent aujourd'hui un rôle en vue dans leur pays ou dans la vie internationale.

Pour la troisième fois depuis trente ans, la présidence se trouve en Suisse. Mme Dr Ederschwyzer de Zurich a été élue, il y a un an, au Congrès de Philadelphie, et elle consacre la plus grande partie d'une existence très remplie, à conduire son armée pacifique de femmes de bonne volonté. Tout récemment à Paris elle fut reçue avec la Présidente d'Honneur, la Baronne Boël, et deux vice-présidentes, par le président de l'Assemblée des N. U. qui se montra si intéressé par le mémorandum qui lui fut présenté qu'il décida de le communiquer à toutes les délégations, et ceci comme message présidentiel.

De grandes possibilités sont ouvertes aux femmes de notre époque. Même à celles qui comme nous, pauvres mineures, n'ont pas reçu l'égalité des droits politiques, il est possible d'apporter notre contribution aux efforts désespérés qui sont accomplis pour établir la paix sociale aussi bien que la paix politique. Ne nous lassons donc pas, si les difficultés que nous rencontrons sont parfois très grandes, mais luttons avec confiance, certaines que partout dans les autres pays du monde, des femmes qui comme nous sont des mères, des éducatrices, des ménagères, des travailleuses, luttent pour les mêmes idéaux. Comme Mrs Wright-Sewa! je dis aussi en terminant : Que Dieu bénisse nos efforts... Que Dieu bénisse nos efforts.

Dr Renée Girod.

## Assemblée du Lyceum vaudois

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale annuelle le 19 janvier, sous la pré-sidence de Mlle Juliette de Crousaz, pianiste, qui a relevé que la club a pu reprendre ses relations avec les clubs étrangers; ces der-niers travaillent derechef avec enthousiasme à la reconstruction de leur pays dans le domaine intellectuel et artistique. La lauréate suisse du concours de musique a été reçue à Londres ; les lauréates de 1949 seront invitées dans cinq villes de Hollande, où des concerts seront or-ganisés pour elles. Pendant l'exercice écoulé

ganisés pour elles. Pendant l'exercice écoulé, treize membres nouveaux ont été admis, et les comptes, tenus par Mme Th. Bonnard, bouclent avec un léger bénéfice.

Le club a crganisé de nombreuses manifestations par l'intermédiaire de ses sections. La section des lettres, présidée par Mile Daulte, professeur de diction, a pu offrir une audition des poèmes de M. M. Sandoz, une lecture d'une comédie de Mile B. Vuillemin par l'auteur, des conférences de Mmes Hayd, A.-M. Redard, des reportages exotiques sur Madagascar par Mme Staehli, veuve du missionnaire. La section de musique a organisé dix manifestations avec des artistes suisses et, étrangères ; la section beaux-arts, trois expoétrangères; la section beaux-arts, trois, expo-

sitions, quatre conférences avec projections de Mme Schræder ; la section dramatique, prési-dée par Mme S. Jacottet, une représentation à la Maison du Peuple de l'œuvre de Mme Péclard : « La charmeuse à la palette ».

Péclard: « La charmeuse à la palette ».

L'assemblée a élu membre du comité, à la place de Mme Wasem, démissionnaire, Mme Adrienne Jeannet, ancienne présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses. Mlle Odette Steinmann remplace à la présidence de la section des beaux-arts, Mme Wasem; Mlle Dubois, cantatrice, prendra la présidence de la section de musique que Mme Goldenhorn-Gamboui quitte après treize ans d'activité. L'assemblée a voté des remerciements chaleureux au comité et en particulier aux deux présidentes des sections démissionnaires, dont le dévouement a permis d'offrir des manifestations intellectuelles et artistiques très appréciées et de développer encore son œuvre de solidarité envers les artistes et les intellectuelles.

A.T. intellectuelles.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et la Tour-de-Peilz. 25 janvier 1949.

Mesdames et chères Alliées.

Mesdames et chères Alliées,

Le 11 décembre dernier, à Zurich, les déléguées des 117 associations représentées à notre assemblée générale extraordinaire ont voté à l'unanimité, en 2me lecture, le projet de statuts qui vous avait été proposé et sanctionné ainsi la réorganisation de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Nous sommes heureuses de pouvoir vous annoncer, déjà, l'adhésion de plusieurs associations, membres du Secrétariat féminin suisse, mais qui ne faisaient jusqu'ici pas partie de l'Alliance; d'autres societés nous laissent espérer aussi leur concours. aussi leur concours.

L'assemblée des déléguées, d'entente avec l'assemblée du Secrétariat, a nommé, le 11 dé-cembre, une commission électorale composée des membres suivants:

Frau Hausknecht, Wattwil, présidente. Frl. Dr. Clara Aellig, Berne. Frl. Clara Nef, Herisau. Mile Antoinette Quinche, Lausanne. Frl. Dr. Dora Rittmeyer, St-Gall. Mme A. Wiblé, Genève.

Cette commission, qui s'est mise immédiatement au travail, a reçu pour mission de préparer les élections pour le nouveau co-mité, selon les propositions faites par les membres de l'Alliance et du Secrétariat, et d'établir, en tenant compte équitablement des divers intérêts à représenter, la liste que vous trouverez ci-jointe.

Le futur Comité aura non seulement, comme jusqu'ici, la charge de conduire les destinées de l'Alliance mais il devra assumer la certical.

gestion du Secrétariat féminin suisse. Le co-mité actuel et sa présidente qui gardent leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée, ont donné leur démission collective afin de lais-ser aux déléguées toute liberté dans leur dé-

# La question juive

Grave question humaine et actuelle que celle-ci, qui proccupait justement ce'le dont nous rappelons tou, ours le vivant souvenir, notre fondatrice! Vous souvenez-vous de son initiative enthousiaste pour organiser en pleine tourmente, en 1944, ces journe se juiese qu'elle jugeait nécessaires pour lutter contre la vague de préjugés et d'erreurs intéressées, de passions, qui nous menaçait? «Nous nous devons d'éc.a'rer l'opinion, de lutter contre l'ignorance, la haine aveugles, de montren quel est l'apport de la pensée juive à nos civitisations, à nos religions… y Nous entendons encore la voix généreuse qui vibrait pour tout appel de libert\(\frac{1}{2}\) ou de justice.

Comme elle aurait aimé ce petit livre: «Réflexions sur la question juive » édité en 1946, chez Morihien, par Jean-Paul Sartre, et dont on a trep peu parl\(\frac{1}{2}\). Deaucoup moins que de l'existentialisme. Et pourtant... un des titres de noblesse de son auteur sera justement ce petit livre, qui est un grand livre en humanité et en humanisme, Et c'est pourquoi, en souvenir de Mademoiselle Gourd, nous aimerions vous le signaler. Il est vite

quoi, en souvenir de Mademoiselle Gourd, nous aimerions vous le signaler. Il est vite lu, il est facile et clair et il résume tout lo

lu, il est facile et clair et il résume tout le problème, il éclaire toute la tragédie, et nos consciences qui en ont souvent besoin.

Maître psychologue, Sartre traite le double aspect de la question : d'abord le complexe de l'antisémitisme, un des plus graves, des plus lourds de conséquences de notre temps. Son portrait de l'antisémite est criant de vérité, à tel point qu'il a donné son nom à la traduction anglaise du livre. Nous avons

tous vu de telles réactions, entendu de tels traits. Ils nous ont pesé, mais en avons-nous toujours compris la raison d'être, la signification et la portée?

Cette portée, Sartre nous la dévoile pleinement en traitant l'autre aspect du problème: le complexe juif. « Si l'on veut savoir ce qu'est le juif contemporain, c'est la conscience c'ritienne qu'il faut interroger »: « qu'as-tu fais des juifs? » Je défie tous ceux dont le cœur est généreux, de lire ces pages autrement que la gorge serrée. Car, criantes aussi de vérité, elles nous chargent de responsabilités. ponsabilités.

devons-nous pas à nos responsabilités actuelles, au fait que nous vivons et créons notre époque, chacun pour sa petite part, de lire les œuvres qui éclairent notre temps? En voici une.

En voici une.

Nous ne savons parfois encore que penser de Sartre existentialiste... Mais je sais par contre fort bien, après lecture de « Réflexions sur la question juive » que Sartre peut prendre sa place dans la lignée des grands français lucides qui, à quelque milieu qu'ils appartiennent, de Rabelais ou Montesquieu à Zola, Jaurès ou Mauriac, en passant par Pascal... savent éclairer un problème humain à la lumière de leur conscience. Simone Pierre - janvier 1949.

Denis de Rougemont. L'Europe en jeu. Edit. La Baconnière. Neuchâtel.

Si l'on veut se faire une idée vivante du Congrès fédéra'iste de La Haye (mai 1948), il faut lire l'ouvrage « L'Europe en jeu » de M. Denis de Rougemont. Nul n'ignore que,

depuis longtemps cette cause lui tient à cœur, il la défend par des conférences et des discours, on en trouvera trois dans ce volume. De plus, il avait été chargé de présenter à La Haye le rapport de la Commission culturelle ; cette comm.ssion, chargée de rédiger un rap-port général, un projet de résolution et le message final du congrès avait eu de nommessage final du congrès avait eu de nombreuses réunions préparatoires, elle était composée de six membres, dont M. Denis de Rougemont et une femme, Mme Saunier, conseiller de la République (France) et présidente de la Commission d'éducation nationale.

On sait, en effet, que les fédéralistes, bien loin de dédaigner la collaboration féminine, la sollicitent de tout leur pouvoir, on lit dans les résolutions proposées le 9 mai 1948, le paragraphe suivant:

«... le Congrès de l'Europe:
Considérant que l'avenir de l'Europe repose sur sa jeunesse.

Considérant que la formation physique, intellectuelle et morale de cette jeunesse dépend

tellectuelle et morale de cette jeunesse dépend surtout des mères et des éducateurs. Souhaite:

a) Oue les femmes et les éducateurs soient

appelés à participer largement à tous les tra-vaux de toutes les assemblées et centres de culture ».

culture ».

Lectrices, vous le voyez, on a besoin de vous, vous ne pouvez vous désintéresser du sort de cette Europe dont dépend le sort de tous ceux que vous aimez. Le livre de Denis de Rougemont, clair, précis, nerveux, bien plus coloré que les commentaires habituels, vous initiera aux efforts qui ont été tentés jusqu'ici et, espérons-le, suscitera en vous un intérêt soutenu et persévérant.

B. G.

# A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

M''ne Vve L. MENZONE

Solidité - Elégance

Solo escompte en tickets Jaunes

17. Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

# La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes des sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser LE GAZ Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuiseurs - Grils "Melior" Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

TOUX et MAUX DE GORGE

#### POTION FINCK (formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71 15